

REPRISE DES FORÊTS AUTOCHTONES DES MAINS DU SECTEUR PRIVÉ À BANTEN







village de Jagaraksa, sous-district de Muncang, district de Lebak, Banten

Dates: 22-23 septembre 2018

Partenaires sur le terrain et organisateurs: AMAN, RMI

Thématiques du FFM: peuples autochtones, souveraineté

alimentaire

Sous-thèmes: gestion forestière, méthodes agricoles traditionnelles, gestion foncière communautaire.

femmes, jeunes

Langues: Indonésien, anglais, espagnol et français

Nombre maximal de participants: 30

Difficulté: 4/5

VOYAGE ET LOGISTIQUE:

les participants passeront la nuit à Djakarta. Ils prendront ensuite le train pour Rangkasbitung/Bogor (une heure de trajet), puis se rendront à Kasepuhan Karang en bus et minibus (XX heures). Le village de Kasepuhan Karang ne compte ni hôtel ni chambre d'hôtes; les participants seront donc hébergés chez l'habitant. Les salles de bains intérieures sont dotées de douches froides et de toilettes à la turque. La nourriture locale se compose de riz et de poisson ou de tempe (soja), de légumes et de sauce au piment.

QUE FAUT-IL APPORTER:

crème solaire, spray antimoustique, médicaments contre le mal des transports, bouteille d'eau réutilisable, mouchoirs/papier toilette, serviette de toilette, savon, chaussures de marche antidérapantes/de randonnée, et sandales/tongs.

à partir des années 1920, les peuples autochtones de la communauté de Kasepuhan Karang se sont vu interdire l'accès à leurs forêts traditionnelles. Les forêts de cette partie de Banten, dans l'ouest de l'île de Java, sont passées entre les mains du gouvernement colonial hollandais, l'ancêtre du ministère indonésien des Forêts (1963-1978), d'une entreprise forestière publique, Perum Perhutani (1978-2003), puis du parc national de Halimun Salak (2003-2016). Les villageois qui tentaient d'accéder à la forêt pour planter des cultures, faire la récolte ou se rendre sur des sites sacrés ou dans des cimetières étaient fréquemment arrêtés par la police des forêts et emprisonnés ou forcés de verser des pots-de-vin.

En 2015, après un siècle de bataille, la communauté de Kasepuhan Karang a finalement vu ses droits sur ses forêts traditionnelles reconnus par un décret local, et y a accès depuis 2016. Aujourd'hui, les villageois dessinent des cartes de leurs forêts et ont élaboré un plan d'action sur 20 ans. Dans ce cadre, quatre types de zones forestières ont été identifiés : les tutupan, des terres accessibles uniquement sur autorisation des chefs traditionnels à des fins rituelles ; les titipan, des terres qui ne peuvent être perturbées en raison de la présence de sources d'eau et de cimetières ; les cawisan, des terrains disponibles qui pourront être utilisés plus tard pour agrandir les villages ou implanter des industries ou des exploitations agricoles ; et les garapan, des terres qui peuvent être utilisées pour la récolte de fruits, de légumes, de café et de riz. La communauté prévoit de planter 27 000 arbres fruitiers sur 20 ans, dont 8 000, y compris 20 hectares de café, ont déjà été plantés.

La communauté de Kasepuhan Karang a désormais la main sur ses moyens de subsistance et est en mesure de gérer la production de nourriture — de la phase de plantation à celle de stockage en passant par la récolte — dans le cadre de ses systèmes traditionnels. Les cycles de plantation et de récolte suivent un calendrier local unique, et les villageois peuvent stocker du riz pendant 15 à 20 ans sans crainte de le voir se détériorer, grâce à leurs leuit, des granges traditionnelles de stockage du riz. La communauté de Kasepuhan Karang constitue donc un exemple parlant de maintien réussi du style de vie et des moyens de subsistance traditionnels des communautés autochtones avec l'aide du gouvernement national et des collectivités locales.

Pour maintenir leur mode de vie traditionnel, les villageois ont également lancé une activité de tourisme à petite échelle dans la région. Les habitants des villes voisines s'y rendent pour randonner jusqu'aux chutes d'eau ou se reposer dans des hamacs surplombant les champs de riz. Les programmes touristiques sont gérés par les jeunes des villages qui seraient, en d'autres circonstances, au chômage.

Les participants pourront se renseigner sur :

- 1. Les peuples autochtones, leur culture et leurs droits, ainsi que leurs méthodes agricoles et de gestion de la terre, de la forêt et de l'eau;
- 2. Les méthodes de mobilisation et d'organisation communautaire adoptées par les peuples autochtones ;
- 3. La réforme agraire, en particulier les efforts de réforme déployés par la communauté, tels que la cartographie foncière;
- 4. Le rôle des femmes et des jeunes dans la gestion communautaire des forêts.







